

## Procréation médicalement assistée et successions

Actualité législative publié le 03/08/2024, vu 94 fois, Auteur : <u>Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit</u>

Procréation médicalement assistée et successions

La procréation médicalement assistée (PMA) est une avancée médicale qui permet à de nombreux couples infertiles d'avoir des enfants.

## **SOURCE ET DE PLUS:**

https://avocat-droit-succession-cahen.fr/avant-prevoir/procreation-medicalement-assistee-et-successions/